



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RN 171

Question orale n° 1408

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, une nouvelle fois, sur l'urgence à engager une nouvelle phase de travaux d'aménagement et de sécurisation sur la RN 171, et plus spécifiquement entre le lieu-dit l'Hôtel de France-Blain, et Blain-La Grigonnais (Loire-Atlantique). Il y a là 12 km (seulement) à aménager, d'autant que le Premier ministre, M. François Fillon, a annoncé lors de sa venue à Châteaubriant le 23 janvier 2009 l'inscription de cet axe et le déblocage de crédits dans le cadre du PDMI. Cette question très précise ne porte pas sur la réalisation en cours des trois ronds-points, financée dans le cadre du contrat de plan, ni d'une autre section faisant l'objet d'une contractualisation avec les collectivités territoriales et déjà réalisée, Savenay-l'Hôtel de France.

Texte de la réponse

SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DE LA RN171

M. le président. La parole est à M. Michel Hunault, pour exposer sa question, n° 1408, relative à la sécurisation et l'aménagement de la RN 171.

M. Michel Hunault. Je souhaitais interroger Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, qui accompagne aujourd'hui le Président de la République au Japon, sur la RN171. C'est un axe situé entre la route nationale reliant Nantes à Rennes et celle reliant Nantes à Vannes. Il y a 28 kilomètres entre les deux. J'interviens régulièrement depuis des années pour que les crédits de l'État permettent de moderniser et de sécuriser cet axe.

Le Premier ministre est venu en personne à Châteaubriant, en janvier 2009, pour annoncer le déblocage de 16 millions dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires routiers. Le contrat de projets a déjà permis, en partenariat avec la région et le département, d'engager des travaux. Le plan de relance a permis de financer trois ronds-points, et je suis contraint ce matin de demander au Gouvernement de budgétiser pour l'année 2011, afin de réaliser les travaux dès 2012, les crédits nécessaires pour acquérir les terrains, faire les études et engager une nouvelle phase de sécurisation de cet axe, de plus en plus dangereux.

Au-delà de la réponse que les services du ministère ont préparée, je compte vraiment sur vous, monsieur le ministre, pour relayer notre besoin d'un engagement ferme du Gouvernement pour commencer les travaux et orienter les financements dans une exigence de sécurité. Il est dramatique de constater que des gens continuent de risquer leurs vies sur cet axe.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre chargé des relations avec le Parlement.

M. Patrick Ollier, *ministre chargé des relations avec le Parlement*. Monsieur le député, vous avez en partie répondu à la question que vous posez vous-même, car tous ces progrès réalisés, notamment sur la RN171 entre Blain et Nozay, c'est vous qui les avez obtenus. C'est votre action permanente qui a permis d'obtenir que ces travaux soient engagés, et la venue du Premier ministre, c'est à votre action qu'on la doit.

Un montant de 13 millions d'euros est inscrit au volet relatif à la régénération du budget d'entretien du réseau routier national pour la période 2009-2014, afin de financer l'opération d'aménagement de la RN171 entre Blain et Nozay.

Sur ce montant, 3,6 millions d'euros, dont 2 millions au titre du plan de relance, ont été affectés en 2009 à la réalisation de trois carrefours giratoires, dont les travaux sont en cours. C'est bien vous qui les avez demandés, et l'objectif du Gouvernement est bien de poursuivre l'aménagement de cet axe, en traitant en premier les sections jugées prioritaires du point de vue de la sécurité.

Elles ont été identifiées entre les carrefours de l'Hôtel de France et la départementale 15, à l'ouest de Blain et au niveau du créneau de dépassement situé au nord-est de Blain. Cela correspond à ce que vous souhaitez.

Pour engager ces travaux, il convient de disposer au préalable des emprises foncières nécessaires - et vous savez, monsieur Hunault, que ce n'est pas si simple...

Les crédits correspondants, soit 1,5 million d'euros, seront bel et bien mis en place, comme vous le souhaitez, en 2011. Vous comprenez aujourd'hui le sens de l'engagement que Mme Kosciusko-Morizet aurait souhaité vous faire connaître elle-même.

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Hunault.

M. Michel Hunault. Je remercie M. le ministre pour les termes de sa réponse et surtout pour le suivi vigilant, exigeant, de l'engagement des travaux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1408

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2574

Réponse publiée le : 1er avril 2011, page 2226

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mars 2011